

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO

en abrégé « CMM »

Société Anonyme Monégasque

au capital de 5.355.000 euros

Siège social : 15, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

(en euros)

ACTIF	2017	2016
CAISSE-BANQUES CENTRALES-CCP	216 132,80	154 128,69
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 085 344,10	2 555 941,44
COMPTES ORDINAIRES.....	3 085 344,10	2 555 941,44
PRÊTS À TERME.....	-	-
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE.....	9 903 155,94	9 784 479,83
CRÉDITS À LA CLIENTÈLE	9 644 963,57	9 437 857,52
CRÉANCES DOUTEUSES	240 527,47	271 637,66
COMPTES DÉBITEURS	17 664,90	74 984,65
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	1 441,60	4 000,00
IMMOBILISATIONS.....	875 712,45	915 263,49
INCORPORELLES	563 591,77	559 277,73
CORPORELLES	312 120,68	355 985,76
AUTRES ACTIFS.....	7 984,45	19 095,80
COMPTES DE RÉGULARISATION.....	76 568,50	53 938,55
TOTAL DE L'ACTIF.....	14 166 339,84	13 486 847,80
 PASSIF	 2017	 2016
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	7 675 211,06	6 964 821,97
COMPTES CRÉDITEURS	2 250 794,97	2 540 354,50
COMPTES D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL	363 447,21	364 328,39
DÉPÔTS À TERME.....	4 886 579,94	3 769 178,70
AUTRES SOMMES DUES / BONIS À LIQUIDER	174 388,94	290 960,38
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-	-
AUTRES PASSIFS.....	195 746,11	218 668,55
COMPTES DE RÉGULARISATION.....	127 835,18	127 310,27
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	67 714,57	67 714,57
CAPITAL SOUSCRIT.....	5 355 000,00	5 355 000,00
RÉSERVES.....	275 051,23	262 723,68
REPORT À NOUVEAU	233 281,21	244 057,83
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	236 500,48	246 550,93
TOTAL DU PASSIF.....	14 166 339,84	13 486 847,80

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

(en euros)

	2017	2016
ENGAGEMENTS DONNÉS	378 000,00	378 000,00
Engagements d'ordre de la clientèle	378 000,00	378 000,00
ENGAGEMENTS REÇUS	269 793,00	269 792,53
Engagements reçus d'établissements de crédit	269 793,00	269 792,53
AUTRES ENGAGEMENTS ET DIVERS	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2017

(en euros)

	2017	2016
RÉSULTATS		
+ INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS.....	1 487 781,19	1 531 474,13
- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES.....	110 009,30	101 454,23
+ COMMISSIONS (PRODUITS).....	1 365,16	1 365,77
- COMMISSIONS (CHARGES)	3 000,50	3 048,72
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	118 525,07	105 724,03
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	24 500,00	24 875,00
PRODUIT NET BANCAIRE.....	1 470 161,62	1 509 185,98
- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 045 474,23	1 023 618,21
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES ...	52 043,04	60 720,94
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	372 644,35	424 846,83
- COÛT DU RISQUE.....	-	-
+ REPRISE SUR PROVISIONS	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	372 644,35	424 846,83
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	372 644,35	424 846,83
+ Produits exceptionnels	35 567,49	3 424,52
- Charges exceptionnelles	2 937,48	8 455,42
- REDEVANCE TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES	168 773,88	173 265,00
RÉSULTAT NET.....	236 500,48	246 550,93

NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

2. - MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1. - Créances et dettes envers les Établissements de crédit et de la Clientèle

Ces éléments sont comptabilisés pour leur montant nominal. À la clôture, les intérêts courus non échus sont calculés prorata temporis et comptabilisés en compte de résultat.

2.2. - Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique et amorties sur la durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Les durées des amortissements sont variables en fonction des postes :

Mobilier de bureau : durée 10 ans

Matériel de bureau et informatique : durée 3 ans ou 5 ans

Logiciels informatiques : durée 5 ans

Installations, agencements, aménagements : durée variable entre 5 et 25 ans.

2.3. - Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont comptabilisés prorata temporis, les autres commissions sont comptabilisées à la date de leur encaissement.

3. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. - Ventilation des immobilisations (en milliers d'euros)

	VALEUR BRUTE FIN 2016	ACQUIS. 2017	REBUT 2017	REPRISE ou CESIONS 2017	VALEUR BRUTE FIN 2017	AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE FIN 2017
						DOTATION	CUMUL	
INCORPORELLES	570	7	0	0	577	3	14	563
DROIT AU BAIL	347				347			347
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	-				-			-
LOGICIELS	14	7			21	3	14	7
IMMOB. EN COURS	209				209			209
CORPORELLES	790	5	0	0	795	50	482	313
INSTAL. AGENC. AMÉNAG.	616				616	38	328	288
MOBILIER DE BUREAU	73				73	6	53	20
MAT. DE BUREAU & INFORM.	101	5			106	6	101	5
IMMOB. EN COURS								
TOTAL	1 360	12	0	0	1 372	53	496	876

3.2. - Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle (en milliers d'euros)

EMPLOIS / RESSOURCES	TOTAL EN FIN D'EX. 2016	DURÉE		TOTAL EN FIN D'EX. 2017
		<=1 an	>1 an	
Créances sur les établissements de crédit	2 556	3 085	0	3 085
- À VUE	2 556	3 085		3 085
- À TERME				0
Créances sur la clientèle	9 785	7 069	2 834	9 903
- COMPTES À VUE	75	18		18
- PRÊTS PERSONNELS	2 827	28	2 834	2 862
- PRÊTS SUR GAGES CORPORELS	6 576	6 734		6 734
- IMPAYÉS	35	48		48
- AV. SUR AVOIRS FINANCIERS	0	0		0
- DOUTEUSES PRÊTS PERSONNELS	158	130		130
- DOUTEUSES PRÊTS SUR GAGES CORPORELS	114	111		111
TOTAL ACTIF	12 341	10 154	2 834	12 988
Dettes sur la clientèle				
- COMPTES À VUE	2 534	2 244		2 244
- COMPTES SUR LIVRETS	364	363		363
- COMPTES À TERME	3 769	4 887		4 887
- AUTRES SOMMES DUES/BONIS À LIQUIDER CAUTIONNEMENT COFFRE	297	181		181
TOTAL PASSIF	6 964	7 675	0	7 675

3.3. - Autres actifs et passifs et comptes de régularisations (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
Autres actifs (1)	8	19
Comptes d'encaissement	3	1
Charges constatées d'avance	31	23
Comptes de régularisation divers	42	29
	84	72

PASSIF	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
Autres passifs (2)	196	219
Comptes d'encaissement	3	1
Produits constatés d'avance	0	0
Charges à payer	124	126
Comptes de régularisation divers	0	0
	323	346

(1) Frais et taxes à récupérer, Débiteurs divers, Certificats d'Association FDG, Dépôts de garantie espèce, TVA déductible, timbres.

(2) Fournisseurs, Trésorerie Générale des Finances, caisses sociales, Personnel rémunérations dues, assurances, dividendes à payer, TVA collectée, prélèvement libératoire.

4. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DE HORS BILAN

4.1. - Engagements donnés

Cautions en faveur de l'Administration des Domaines.....	269.793,00 €
Cautions en faveur du C.F.M.	150.000,00 €
Cautions en faveur de la SEPAC.....	114.000,00 €
Cautions en faveur de la SEPAC.....	114.000,00 €

4.2. - Engagements reçus d'un établissement de crédit

Engagement de garantie de 269.793,00 € reçu d'un établissement de crédit qui se porte caution solidaire envers l'Administration des Domaines en vue de garantir jusqu'au montant précité le paiement des sommes dues dont le Crédit Mobilier de Monaco serait débiteur au titre de la Convention de Concession du 23 novembre 1977 concernant les opérations de prêts sur gages mobiliers.

5. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)

5.1. - Ventilation des intérêts et produits assimilés

	2017	2016
Opérations avec les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la clientèle	1 488	1 531

5.2. - Ventilation des intérêts et charges assimilés

	2017	2016
Opérations avec la clientèle	110	101

5.3. - Autre résultat d'exploitation bancaire

	2017	2016
Droits de vente	69	51
Bonis capitalisés	41	44
Divers produits (locations coffres, assurances...)	9	11
Total autres produits d'exploitation bancaires	119	106
Primes d'assurance Banque Globale	25	25
Total autres charges d'exploitation bancaires	25	25

5.4. - Charges générales d'exploitation

	2017	2016
Salaires et traitements	342	283
Tickets restaurants	6	6
Charges sociales	118	110
Provisions sur congés payés	36	56
Honoraires intermédiaires	208	229
Indemnités Administrateurs	56	56
Frais généraux et divers	279	283
Total	1 045	1 023

5.5. - Ventilation du coût du risque

	2017	2016
Provisions pour risques et charges	0	0
Reprise provisions pour risques et charges	0	0

5.6. - Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

AU 31 DÉCEMBRE	2013	2014	2015	2016	2017
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
CAPITAL SOCIAL	5 355 000	5 355 000	5 355 000	5 355 000	5 355 000
NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
FONDS PROPRES AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	5 602 955	5 598 217	5 621 762	5 649 325	5 646 562
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 285 857	1 481 198	1 471 284	1 531 474	1 487 781
BÉNÉFICE AVANT REDEVANCE-AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	392 308	545 426	484 056	480 537	457 317
REDEVANCE À LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES	144 012	160 105	164 240	173 265	168 773
BÉNÉFICE APRÈS REDEVANCE-AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	172 014	301 738	235 290	246 551	236 500
DIVIDENDES DISTRIBUÉS	210 000	175 000	280 000	0	245 000
PERSONNEL					
NOMBRE DE SALARIÉS	5	6	5	5	6
MASSE SALARIALE	279 941	311 890	289 978	289 132	348 879
CHARGES SOCIALES	108 415	113 617	115 393	110 457	117 874
PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS	30 896	33 747	35 670	56 466	36 462

6. - INFORMATIONS DIVERSES

6.1. - Capitaux propres (en milliers d'euros)

	2017	2016
Capital souscrit (1)	5 355	5 355
Réserves statutaires	275	263
Report à nouveau	233	244
Résultat de l'exercice	237	246
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE BASE	6 100	6 108

(1) Réparti en 35.000 actions de 153 € détenues en majorité par la société FRANCO TOSI SRL à 99,91%.

6.2.- Ratios prudentiels

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité mesure le rapport entre les fonds propres du Crédit Mobilier de Monaco et les engagements, pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires.

Au 31 décembre 2017, le ratio s'élève à 50,50 %. Le ratio minimal imposé aux banques selon le règlement n° 91-05 du C.R.B. est de 8 %.

Coefficient des fonds propres et des ressources permanentes

La couverture des immobilisations nettes et des emplois longs par les fonds propres et les ressources permanentes s'élève à 628 % pour une obligation minimale de 60 %.

Coefficient de liquidité

La liquidité à un mois par rapport aux exigibilités à un mois est au 31 décembre 2017 de 440 % pour une obligation minimale de 100 %.

6.3.- Effectif

Cadres : 2

Non cadres : 4

Appréciateurs indépendants : 2

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2017 pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'établit à 14.166.339,84 €
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat bénéficiaire de 236.500,48 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2017, le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2017, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2017 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 10 avril 2018.

André GARINO
Commissaire
aux Comptes

Sandrine ARCIN
Commissaire
aux Comptes

Le rapport de gestion mentionné au paragraphe 44 de l'annexe au règlement n° 99-07 du Comité de la réglementation comptable est tenu à la disposition du public.